

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-quatre octobre, le Conseil Municipal de la Commune de Viuz-en-Sallaz, dûment convoqué le quinze octobre, s'est réuni en Mairie sous la présidence de M. Pascal Pochat-Baron, Maire.

Présents : Pochat-Baron Pascal, Maire ;

Adjoint au Maire : BOCHATON Maryse, CHENEVAL Jean-Pierre, GOY Corinne, GOY Francis, SECCO Laëtitia, VALENTIN Pierre, VIGNY Gérald

Conseillers municipaux : CAMUS Isabelle, CENCI Antoine, CHARBONNIER Virginie, CHEMINAL Joëlle, GERNAIS Benjamin, MACHERAT Martial, MILESI Gérard, MOENNE Monique, PAGNOD Pascale, PELLET Sébastien, PILLET Isabelle, STAROPOLI Michel, VAUR Florence

Absents représentés : Pouvoir de DEVESA Marie à PAGNOD Pascale ; de GAVARD-PERRET Alexandre à GERNAIS Benjamin ; de LABAYE Josette à CAMUS Isabelle ; de LAOUFI Nadia à VIGNY Gérald ; de LAVERRIERE Magali à VAUR Florence

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.
Monsieur Francis GOY est élu secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 26
Présents : 21
Représentés : 5
Votants : 26

Délibération n° D2024_087 – RESSOURCES HUMAINES

Modification du tableau des effectifs

Afin de pouvoir adapter le grade de recrutement du référent voirie, il convient de créer un poste d'agent de maîtrise à plein temps à compter du 1^{er} novembre 2024.

De même pour procéder au recrutement du futur agent du service population, il est nécessaire de transformer un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe en un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe.

Après exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **APPROUVE les modifications du tableau des effectifs proposées ci-dessus**
- **ADOpte le tableau des effectifs ainsi proposé à compter du 01/11/2024**

GRADE	CAT	EFFECTIF BUDGETAIRE	EFFECTIF POURVU	DONT TEMPS NON COMPLET	Temps Travail	TEMPS PARTIEL / TEMPS NON COMPLET
PERSONNELS TITULAIRES						
FILIERE ADMINISTRATIVE						
Attaché territorial principal	A	1	1		100%	
Rédacteur principal de 1ère classe	B	1	1		100%	TP 90%
Rédacteur	B	1	0		100%	
Adj administratif ppal 1° cl	C	3	3		100%	TP 90%
					100%	
Adj administratif ppal 2° cl	C	1	1		100%	
Adjoint administratif	C	3	3		100%	
					100%	
					100%	
FILIERE CULTURELLE						
Assistant de conservation du patrimoine 1ère classe	B	1	1		100%	

FILIERE TECHNIQUE						
Technicien ppal 1° cl	B	2	2		100%	
					100%	
Technicien	B	1	1		100 %	
Agent de maîtrise principal	C	1	1		100 %	
Agent de maîtrise	C	2	2		100%	
Adjoint technique ppal 1° cl	C	7	7	2 agents à temps non complet	100%	
					100%	
					100%	
					100%	
					32,26	TNC
					22,40/35	TNC
Adjoint technique ppal 2° cl	C	8	6	1 agent à temps non complet	100%	
					100%	
					100%	
					20,30/35	TNC
					100%	
					100%	
Adjoint technique	C	2	2		100%	
					29,33/35	TNC
FILIERE ANIMATION						
Adjoint d'animation ppal 2° classe	C	1	1	1 agent à temps non complet	24,83/35	TNC
Adjoint d'animation	C	2	2	2 agents à temps non complet	26,27/35 28,72/35	TNC
FILIERE MEDICO SOCIALE						
ATSEM ppal 1° cl	C	4	4	4 agents à temps non complet	33,29/35	TNC
					31,23/35	TNC
					32,26/35	TNC
					32,26/35	TNC
FILIERE SPORTIVE						
ETAPS principal de 2ème classe	B	2	2		100%	
					100%	
FILIERE POLICE						
Gardien Brigadier	C	1	0		100%	
Brigadier chef principal	C	1	1		100%	
FILIERE EMPLOI FONCTIONNEL						
DGS 2.000 - 10.000 HAB	A	1	1		100%	
PERSONNELS NON TITULAIRES						
FILIERE MEDICO SOCIALE						
ATSEM	C	1	1	1 agent à temps non complet	33,29/35	CDD TNC

FILIERE TECHNIQUE						
Adjoint technique	C	1	1	4 agents à temps non complet	6,36/35	CDI TNC
Adjoint technique	C	1	1		6,36/35	CDD TNC
Adjoint technique	C	1	1		6,36/35	CDD TNC
Adjoint technique	C	1	1		6,36/35	CDD TNC
Adjoint technique	C	1	1	1 agent à temps non complet	11,74/35	CDD TNC du 04/09/24 au 04/07/25
FILIERE ANIMATION						
Adjoint d'animation	C	1	1	6 agents à temps non complet au 01.09.23	6,36/35	CDD TNC
Adjoint d'animation	C	1	1		6,36/35	CDD TNC
Adjoint d'animation	C	1	1		6,36/35	CDD TNC
Adjoint d'animation	C	1	1		6,36/35	CDD TNC
Adjoint d'animation	C	1	1		6,36/35	CDD TNC
Adjoint d'animation	C	1	1		6,36/35	CDD TNC

- **AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant légal à signer tout document afférent.**

VOTE	POUR	26
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
Adopté à l'unanimité		

Ainsi fait été délibéré

Les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour Extrait conforme

Le Maire,

Pascal POCHAT-BARON

Le secrétaire de séance

Francis GOY



Certifié exécutoire

Télétransmission sous-préfecture le 29/10/2024

Publication en ligne le 31/10/2024

Pour le Maire et par délégation,

La Directrice Générale des Services

Pascale CHAPUIS